

PV de l'AG ordinaire des arbitres du 14.06.2012 à 20h30 à Delémont

1. Le Président des arbitres Loïc Devanthéry ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les membres présents ce soir à Delémont. Se sont excusés pour l'assemblée de ce soir les membres suivants : Maurizio Minello, Lucie Baumann, Zoé Visinand, Cléa Cerf, Leslie Kübler, Julie Cattin, Luana Santoro, Moira Jecker, Ardinella Selimovic, Carole Pape, Ysaline Schlub, Claude Devanthéry, Rita Terzaroli, Silvie Devinenti, Cloé Hekszi et Dominique Guerdat. Le Président annonce également que l'eau présente sur les tables sera offerte par l'association.

Concernant l'ordre du jour, le Président propose d'ajouter une élection oubliée sur l'ordre du jour : celle du responsable des cours. Aucune autre proposition de modification de l'ordre du jour n'est faite et l'ordre du jour est accepté à l'unanimité des voix.

2. Sont nommés scrutateurs pour cette assemblée Vanessa Bucher et Joël Grandgirard.

3. Le PV de la l'AG du 13.09.2011 est consultable en ligne. Personne n'en demande la lecture. Vincent Brêchet constate, qu'une nouvelle fois, le PV n'était pas en ligne dans les 20 jours après l'assemblée et qui plus est que les amendements demandés pour le PV 2009 n'ont pas été effectués. Les PV 2011 est accepté à l'unanimité avec remerciement à son auteur.

4. Le rapport annuel a été joint à l'envoi de la convocation et est accepté à l'unanimité des votants.

5. Le Président rappelle le mode de fonctionnement des élections des membres de la CRA. L'AG des arbitres recommande à l'AD un président des arbitres et au comité jusqu'à 3 mandataires pour les postes de convocation, responsable des cours et de secrétaire. Après 4 années passées à son poste, le Président n'est plus candidat à sa réélection, mais les 2 autres membres de la CRA présents sont partants pour un nouveau mandat : Florian Greppin à la convocation et Raphaël Maire aux cours.

a) Le Président demande si quelqu'un dans la salle serait prêt à reprendre le poste. Comme personne ne se manifeste, le Président présente alors Debora Hirschi du VBC Nidau qui accepte de se lancer dans l'aventure. La candidature de Debora est acceptée par acclamation.

b) Pas d'autre candidat pour le poste de convocation des arbitres. La candidature de Florian Greppin est acceptée par acclamation.

c) Pas d'autre candidat pour le poste de responsable des cours. La candidature de Raphaël Maire est acceptée par acclamation.

d) Pas de candidat pour le poste de secrétariat. La CRA fonctionnera donc une nouvelle année sans secrétaire.

6. Comme les cours d'arbitres ne sont pas terminés partout, les candidats de cette année seront tous admis en bloc lors de l'assemblée de l'année prochaine.

Admissions : Andreas Briker Marina Bolgiani qui reviennent tous 2 à l'arbitrage après une pause.

Démissions : Francesco Musumeci, Stelvio Musumeci et Gulay Bakir.

Congé : Maurizio Minello

Non-inscriptions : Evan Bexkens, Fabian Cavallin, Fanny Leuba, Lauréline Humair, Madeleine Brêchet, Manon Dougoud, Matthias Kopp, Micha Vogt, Michaël Barthe, Patrice Gobat, Roxane Gerber.

Exclusion : fort heureusement rien sous ce point.

7. Le championnat 2012-2013 comptera 75 arbitres, qui siffleront en principe 749 matches pour un total de 980 arbitrages. Le quota nécessaire pour tous les clubs se montait à 52.25 selon les directives pour le championnat, et 57.25 quotas ont été inscrits. La situation à ce niveau là est donc excellente. Le quota sera donc à 17.11 match pour la saison prochaine, sûrement un peu plus avec les matches de coupe et de playoff.

Il y a 2 changements de règles qui prendront effet la saison prochaine.

a) En DM15, SVRJS appliquera les directives de SwissVolley et une rotation sera faite dès le 4^{ème} service telle qu'appliquée ailleurs en Suisse. L'interdiction de spécialisation persiste dans cette catégorie de jeu. Aucune forme de permutation n'est autorisée.

b) Le nouveau protocole pour toutes les ligues se basera sur le protocole de la LN. Serge Jubin, Président de SVRJS le présente aux arbitres présents à l'aide d'une vidéo. A H-1, le premier arbitre siffle, les équipes s'alignent sur la ligne de côté devant leur banc, puis tout le monde s'aligne au centre du terrain. Au coup de sifflet, les équipes se regroupent, crient puis se serrent la main sous le filet. Le match peut ensuite débiter. On remercie Serge pour sa présentation. Anne-Marie Rérat ne voit pas pourquoi appliquer dans ce cas-ci des règlements aussi stricts, alors que l'introduction de la feuille de match simplifiée ne permet plus de sanctionner les fautes de rotations. Serge Jubin précise que les 2 cas ne sont pas liés et que la feuille de match simplifiée sera réétudiée complètement à la fin de la prochaine saison. Cédric Grellier constate que ce protocole, si débuté à H-1, risque de retarder le début du match. Serge Jubin lui répond qu'on pourrait tout aussi bien le commencer à H-2.

9. Raphaël Maire présente le concept des cours pour cette année. Seulement 10 personnes de notre région se sont inscrites., soit une baisse de moitié par rapport à l'année dernière. Ceci peut également être vu comme une bonne nouvelle, car on a donc également eu moins de démissions que les années précédentes. Tout le monde a réussi la théorie et les examens pratiques sont en cours.

Florian Greppin présente au beamer le nouveau mode de remplissage des disponibilités en ligne. Chaque arbitre recevra un mot de passe et devra remplir en ligne ses disponibilités. En principe, il ne sera plus fait d'envoi par la poste.

10. Pas de proposition de la part des membres ou du comité.

11. Le Président ouvre les divers en félicitant Cédric Grellier pour son accession au rôle de candidat arbitre international. Il est applaudi par l'assemblée.

Vincent Brêchet souligne que depuis leur suppression il y a 4 ans, les gobelets et channes qui récompensaient les arbitres méritants n'ont à ce jour toujours pas été remplacés. Le Président des arbitres lui explique que malheureusement il n'est à l'heure actuelle plus possible de maintenir ce mode un peu démodé car on ne trouve plus facilement de récipients en étain dans le commerce mais ouvre la discussion quant à un nouveau mode de récompense. Serge Jubin propose que ce soit un des premiers chantiers de la nouvelle présidente Debora Hirschi.

Eric Mailhot souhaiterait qu'à l'avenir les vœux pour la nouvelle année soit plus amicaux que ceux présentés l'année dernière et soient présentés par le Président des arbitres et non par le Président de l'association. Le Président des arbitres prend acte.

Anne-Marie Rérat ouvre une nouvelle fois le débat des frais de repas en 1^{ère} ligue. Certains arbitres les demandent tandis que d'autres ne le font pas. A la suite d'un long débat, le Président des arbitres Loïc Devanthéry s'engage à demander ces frais de repas lors de la prochaine saison.

Joël Grandgirard déplore l'attitude malsaine de cette assemblée. A peine ouverte, la hache de guerre a été déterrée et les arbitres ont ce soir montré un bien triste spectacle selon lui. Serge Jubin approuve cette intervention.